



NOS POINTS DE CONTACT

- **Tester son éligibilité à la fibre optique :**
<https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>
 - Permet de connaître l'état d'avancement de déploiement de son logement, son quartier, sa commune.

- **Déclarer un Dommage Réseau :**
<https://xpfibre.com/ddr>
 - Permet de signaler un équipement de réseau de fibre optique endommagé sur la voie publique (poteau, armoire, boîtier, câbles...).

- **Déclarer un projet immobilier neuf :**
<https://immobilier.neuf.xpfibre.com/#/home>
 - Permet de déclarer tout projet immobilier neuf (ou réhabilitation) qui doit être intégré dans le plan de densification du réseau au plus tôt.

- **Pour toutes les autres demandes :**
<https://xpfibre.com/faq>

▪ **Contactez votre opérateur :**



1054 3244 3900 1023

<https://xpfibre.com/amel-saone-et-loire>



